Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 056-215602103-20260216-13022026_001-DE

DEPARTEMENT du MORBIHAN
COMMUNE DE SAINT-CARADEC-TREGOMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mil vingt-six, le treize février, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-CARADEC-TREGOMEL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur JACOBERT William, Maire.
Date de la convocation : 9 février 2026.
Présents : Mme AUGUSTIN Sylvia, Mme GUILLEMOTO Catherine, Mr JACOBERT William, Mr JAFFRE Philippe, Mme LE DORVEN Gabrielle, Mr LEMERAY Gérard, Mr NENEZ Yann, Mr SIMON Roland, Mr SIVY Hervé.
Absents : Mr BONNET Robert, Mme BOSTEL Vanessa.
Secrétaire de séance : Mme Sylvia AUGUSTIN a été nommée secrétaire de séance.

EFFACEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE – ENGAGEMENT DE CONTRIBUTION

Monsieur le Maire donne connaissance aux conseillers municipaux de l'estimatif financier établit par Morbihan Energies relatif à l'effacement du réseau électrique dans les lotissements 'Rue du Muguet et Rues annexes », dans le cadre du programme exceptionnel d'effacement des réseaux électriques 2025.

Le coût total des travaux s'élève à **307 100 € HT.**
Le montant de la contribution à la charge de la commune s'élève **à 58 485 € HT**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ACCEPTE la contribution prévisionnelle indiquée ci-dessus établit par Morbihan Energies pour l'effacement du réseau électrique « Rue du Muguet et Rues annexes »,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer avec Morbihan Energies l'engagement de contribution relatif à la réalisation de ces travaux.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE SAINT-CARADEC TREGOMEL (MORBIHAN)

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
Le
Publié ou notifié